



PAR COURRIEL ET PAR COURRIER

Québec, le 13 mai 2014

Monsieur Patrick Gonzalez  
Département d'économie  
Pavillon J.-A. DeSève  
Université Laval  
1025, avenue des Sciences-Humaines, local 2116  
Québec (Québec) G1V 0A6

**Objet :** Mandat portant sur *Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent*

**Question complémentaire du 13 mai 2014 (DQ10, n° 1)**

---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question complémentaire suivante :

**Question 1**

S'il y avait exploitation du gaz de schiste au Québec, comment est-ce que le prix versé aux gazières, pour du gaz vendu au Québec, serait déterminé ? Par rapport à un scénario d'importation du gaz, le gaz produit au Québec serait compétitif, pour la vente au Québec, tant que son prix demeurerait inférieur à la somme du prix nord-américain et du coût du transport du gaz naturel importé. Est-ce que le prix versé aux gazières serait automatiquement le prix nord-américain ? Où est-ce que ce prix pourrait être supérieur au prix nord-américain ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **16 mai, 17 heures**, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice